

Maçon pierre (H/F)

85100 Les Sables-D'olonne [Accéder à l'annonce en ligne](#) 

 Contrat de travail temporaire

 17/10/2021

 Durée : 1 mois

 Temps plein

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 € 12.14 / heure

L'entreprise

Notre client est spécialiste dans le secteur du bâtiment de la restauration et de la rénovation.

Devenir salarié intérimaire ACTUAL c'est pouvoir bénéficier de nombreux avantages :
Chèque de parrainage, comité d'entreprise, mutuelle intérimaire, Livret ACTUAL rémunéré à 12% à l'année

Dans le cadre de sa politique diversifiée, ACTUAL étudie, à compétences égales, toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap.

Le poste

Pour le secteur des Sables d'Olonne

Vote mission sera de **rénové et de construire des murs en pierre**, construire des façades, des cloisons, par maçonnerie d'éléments portés (parpaings, briques, pierres, carreaux de plâtre, ...) selon les règles de sécurité.

Vous réaliserez différents coffrages et éléments de ferrailage,

Vous effectuez l'étanchéité et l'isolation des locaux.

Vous aurez en charge l'approvisionnement, le rangement et le maintien en propreté du chantier.

De plus, vos missions sont:

Assembler les structures porteuses lourdes d'un ouvrage

Terrasser et niveler les fondations

Monter les murs par maçonnerie d'éléments portés

Réaliser des enduits

Appliquer les mortiers

Assembler et positionner des éléments d'armature de béton

Réaliser et poser les coffrages et couler les éléments en béton

Couler le mortier

Réaliser des ouvertures de portes ou fenêtres

Conditions de travail : Journée normales sur 39 heures

Le profil recherché

Ce métier est accessible avec un CAP en construction bâtiment gros œuvre avec une spécialité dans la pierre.

On peut compter sur votre souci du travail bien fait et votre esprit d'équipe.

Motivation et disponibilité sont primordiales pour réussir vos missions.

Vous êtes organisé et minutieux dans votre travail. Vous connaissez et respecterez les règles et consignes de sécurité.

Permis B et voiture obligatoire